

# POTENTIEL D'ÉMERGENCE AU SÉNÉGAL ?

Analyse sous le prisme de la transition dans la pauvreté



DR

# POTENTIEL D'ÉMERGENCE AU SÉNÉGAL ?

## Analyse sous le prisme de la transition dans la pauvreté

Transitions dans la pauvreté et inclusion économique au Sénégal : le potentiel d'émergence existe-t-il ? Au cours de ces dernières années, l'Afrique a réalisé une croissance économique rapide et remarquable, dépassant souvent le seuil de 5% (FMI, 2011). Entre 2001 et 2008 par exemple, la croissance du PIB de l'Afrique est de 6% en moyenne par année. Cependant, une inquiétude majeure demeure du fait que les bénéfices de cette croissance ne sont pas inclusifs et équitablement partagés. Cette croissance ne s'est accompagnée ni d'une réduction significative de la pauvreté ni d'une prise en charge de la demande sociale. Aussi, les inégalités se sont creusées à la fois entre les pays et au sein des pays (JICA, 2012). Au total, la croissance n'a pas permis d'élargir l'accès aux opportunités socioéconomiques pour plus de personnes et de régions tout en protégeant les plus vulnérables.

L'on s'accorde généralement sur le fait que la croissance économique dans un pays donné est la résultante de la création de richesse globale au niveau de la nation. Mais très souvent et notamment dans plusieurs pays africains, elle n'est pas gage d'une redistribution adéquate des revenus. Ainsi, le débat se concentre actuellement sur les politiques qui visent non seulement l'accélération de la croissance, mais aussi la réduction des inégalités sociales en impliquant dans une croissance plus « inclusive » les groupes socioéconomiques les plus larges possibles.

Depuis le début des années 2000, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre différentes mesures de politique économique à travers notamment des Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale. Celles-ci visaient à créer davantage de richesses dans un cadre macroéconomique de qualité et à améliorer les conditions de vie des populations pauvres.

A l'instar des pays africains, le Sénégal s'est résolument engagé dans une dynamique de changement socioéconomique, générateur de bien-être. Cet engagement traduit l'ambition des Gouvernements successifs de sortir le pays de la pauvreté en le mettant sur l'orbite de l'émergence économique. A cet effet, le Sénégal a élaboré le Plan Sénégal Emergent qui est le document de référence en matière de développement économique et social.

Le grand défi de ces différentes stratégies est de pouvoir combiner une accélération de la croissance et une réduction marquée des inégalités et de la pauvreté, et donc de parvenir à une croissance plus inclusive au profit de segments plus larges de la société.

### 1. Hétérogénéité de la transition de la pauvreté

Dans cette partie, nous analysons la transition de la pauvreté selon le milieu de résidence (urbain/rural) et selon le genre (homme/femme).

#### 1.1 Mobilité selon le milieu de résidence

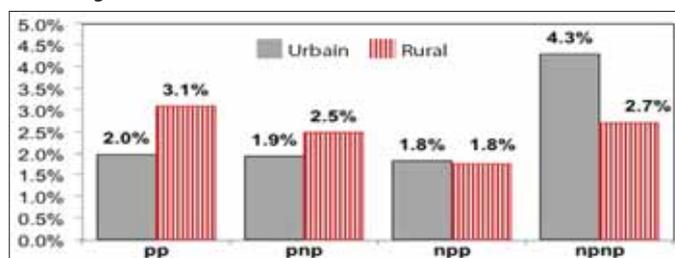
L'analyse de la mobilité selon le milieu de résidence montre qu'il y a plus de ménages vulnérables (entrées et sorties) en milieu rural (42,3%) qu'en milieu urbain (37,4%). En milieu rural, 30,9% des ménages, pauvres en 2005, sont restés dans la pauvreté en 2011 alors que 26,8% des ménages, non pauvres en 2005, sont restés non pauvres en 2011.

En milieu urbain par contre, 19,7% des ménages, pauvres en 2005, sont restés pauvres en 2011 alors que 42,9% des ménages, non pauvres en 2005, sont restés non pauvres en 2011. Ces résultats montrent une fois de plus que la pauvreté est beaucoup plus rurale au Sénégal. Par ailleurs, les résultats de la figure 10 montrent également que le taux de sortie de la pauvreté est plus important en milieu Rural (24,7%) par rapport au milieu urbain (19,2%). De même le taux de basculement dans la pauvreté est légèrement plus important en milieu urbain (18,2%) qu'en milieu rural (17,6%). Ces résultats importants mettent en évidence que les chances de sortir de la pauvreté sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. Les explications les plus plausibles pourraient provenir des faits suivants :

- La structure des transferts provenant de la diaspora qui est plus favorable à réduire le taux de pauvreté en milieu rural qu'en milieu urbain compte tenu du niveau de vie très élevé des centres urbains au Sénégal.

- La stabilité de l'hivernage ces dernières années a permis aux ménages du monde rural de ne pas subir les contrecoups des aléas climatiques. Ce qui a eu pour corollaire de stabiliser implicitement leur revenu.

Graphique 1 : Mobilité de la pauvreté au Sénégal selon le milieu de résidence des ménages



Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

#### 1.2 Mobilité selon le sexe du chef de ménage

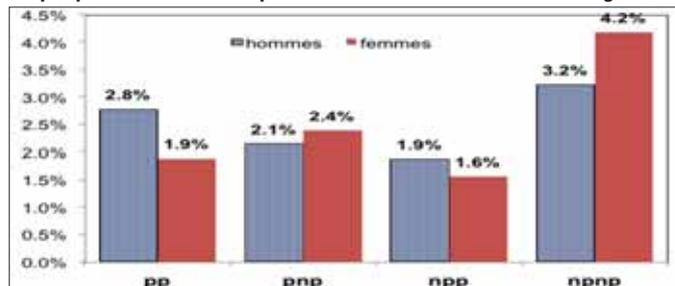
La mobilité selon le sexe du chef de ménage permet d'analyser la transition de la pauvreté selon que le ménage est dirigé par un homme ou une femme.

Pour les ménages dirigés par des femmes, il apparaît que la non pauvreté est assez importante (41,8% des ménages dirigés par les femmes sont restés non pauvres en 2011) et que la pauvreté durable est relativement réduite (18,8% des ménages, pauvres en 2005, sont restés pauvres en 2011). Par ailleurs on observe également sur la figure 11 que 23,8% des ménages dirigés par les femmes sont sortis de la pauvreté entre 2005 et 2011, tandis que sur la même période 15,6% des ménages dirigés par les femmes ont basculés d'une situation de non pauvreté en 2005 à une situation de pauvreté en 2011.

Le taux de sortie de la pauvreté des femmes peut traduire leur dynamisme dans les activités économiques comme le commerce. Le taux de sortie de la pauvreté au niveau des ménages dirigés par des hommes en 2011 est de 21,4%. Dans la même période, le taux d'entrée en pauvreté des ménages dirigés par les hommes est de 18,7%. La trappe à pauvreté est de 27,7% pour les ménages dirigés par les hommes alors que la stabilité dans la non pauvreté sur la période 2005 à 2011 est de 32,2%.

Ces résultats mettent en évidence que la vulnérabilité est quasi similaire aussi bien chez les ménages dirigés par les hommes (40,1%) que chez les ménages dirigés par les femmes (39,4%). Dans le même temps, la trappe à pauvreté est plus importante chez les ménages dirigés par les hommes (27,7% contre 18,8% chez les femmes).

Graphique 2 : Mobilité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménages



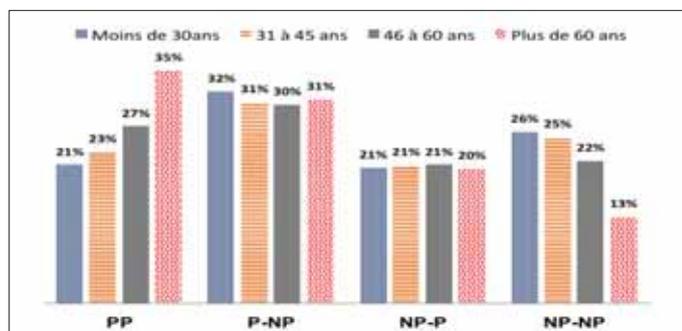
Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

### 1.3 Mobilité selon le groupe d'âge du chef de ménage

La mobilité de la pauvreté aux différents groupes d'âge durant la période 2005-2011 confirme les tendances trouvées précédemment. Ce sont les chefs de ménage du troisième âge qui sont les plus représentés dans les ménages qui n'ont pas quitté la pauvreté entre 2005 et 2011 avec 35% des effectifs de ce groupe. Quant aux chefs de ménage âgés de moins de 30 ans, ils sont les moins présents dans ce groupe de ménages en occupant près du cinquième (21%) des effectifs n'ayant pas pu sortir de la pauvreté chronique.

Par ailleurs, les groupes de ménages ayant quitté la pauvreté et ceux ayant basculé dans la pauvreté durant la période 2005-2011 présentent des proportions relativement homogènes aux différents âges. Par exemple, dans tous les groupes d'âge, c'est près de trois dixièmes des chefs des ménages ayant récemment quitté leur statut de pauvre et près d'un cinquième des chefs des ménages ayant basculé dans la pauvreté qui s'y retrouvent. Cependant, la répartition des chefs des ménages ayant été maintenus dans la non pauvreté a permis de voir, comme dans la période 2001-2005, que les personnes du troisième âge sont moins fréquents que les autres groupes d'âge présents dans ce groupe.

**Graphique 3 : Mobilité de la pauvreté au Sénégal selon les groupes d'âge entre 2005 et 2011**



Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

Globalement, les efforts entrepris par le gouvernement du Sénégal depuis les années 90, pour réduire la pauvreté, ont eu des impacts relativement positifs au vu du graphique 1.2.13. D'abord, en considérant la période allant de 1995 à 2001 comme période de référence, il apparaît une baisse de la pauvreté chronique correspondant à la trappe à pauvreté. Alors qu'en 2001, 28% des ménages n'avaient pas encore quitté leur statut de pauvreté depuis 1995, en 2011 ce n'est que 23% des ménages du Sénégal qui sont restés dans la trappe à pauvreté lorsque leur statut est comparé à celui de 2005. Cette évolution correspond à une réduction de la pauvreté chronique de 5 points de pourcentage.

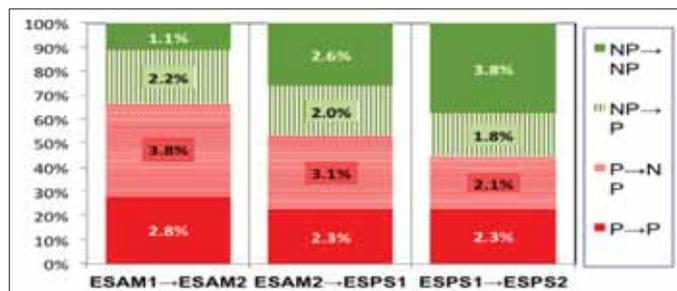
Ensuite, les efforts entrepris pour éradiquer la pauvreté au Sénégal ont permis de retenir près de 38% des ménages dans la non pauvreté entre 2005 et 2011, tandis que seuls 11% des ménages avaient pu être maintenus dans la non pauvreté entre 1995 et 2001. Ceci est révélateur des capacités de maintien et d'amélioration des conditions de vie des ménages non pauvres en les empêchant de basculer à nouveau dans la pauvreté.

Enfin, la vulnérabilité des ménages, qui se caractérise par les entrées et sorties de la pauvreté, a régressé depuis 2001. De 61% de ménages vulnérables entre 1995 et 2001, le pays est passé à une vulnérabilité à la pauvreté de 51% entre 2001 et 2005, et de 48% entre 2005 et 2011. Ces résultats suggèrent que des efforts ont été entrepris dans le sens de saper la vulnérabilité des ménages du Sénégal car le taux de vulnérabilité a été réduit de 13 points de pourcentage entre 1995 et 2011.

Ces résultats, bien qu'encore insuffisants pour placer le pays dans la trajectoire des pays émergents, peuvent être attribués à la série de politiques de réduction de la pauvreté entreprises par l'Etat du Sénégal en collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour le développement. En effet, depuis l'année 2000, le Sénégal s'est engagé à réduire considérablement la pauvreté à travers une vague de documents de planification, notamment, les trois Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP 1, 2 et 3), et plus tard la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). Depuis peu, l'Etat du Sénégal a compris que pour éradiquer durablement la pauvreté, il est nécessaire de stabiliser la trappe à pauvreté, d'augmenter (respectivement,

diminuer) le taux de sortie de la pauvreté (respectivement, le taux d'entrée dans la pauvreté).

**Graphique 4 : Transitions dans la pauvreté au niveau national (Trappe à pauvreté, Entrées dans la pauvreté, sortie dans la pauvreté, non pauvre)**



Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

## 2. Transition intergénérationnelle de la pauvreté

L'analyse de la pauvreté générationnelle est rendue possible grâce à la représentation de la transition selon l'âge du chef de ménage (cf. figure 14). Certains auteurs, notamment, Sloth-Nielsen (2004), Devereux (2002), Kakwani et Subbarco (2005) ont montré que l'âge du chef de ménage est un facteur de vulnérabilité à la pauvreté des ménages. Selon eux, autant les personnes âgées peuvent jouer un rôle non négligeable dans la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, autant la transmission des plus jeunes aux vieilles générations peut être importante.

Les résultats obtenus pour le Sénégal semblent corroborer cette dernière forme de transition intergénérationnelle de la vulnérabilité. En effet, alors que les ménages dirigés par des personnes âgées de moins de 30 ans étaient plus vulnérables durant les périodes 1995-2001 et 2001-2005, la tendance s'est inversée durant la période 2005-2011, car ce sont plutôt les ménages avec des chefs de ménage du troisième âge (plus de 60 ans) qui sont désormais les plus vulnérables. Ce renversement de la tendance est d'autant plus important qu'il nous permet d'avoir une idée de la durée nécessaire pour transmettre la vulnérabilité à une autre génération. Pour le cas du Sénégal, il a fallu une quinzaine d'année pour que la vulnérabilité à la pauvreté soit transmise des chefs de ménages de moins de 30 ans aux chefs de ménage du troisième âge.

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de la trappe à pauvreté et de la non pauvreté aux différents âges laisse apparaître des impacts structurels des politiques de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Ainsi, la baisse de la pauvreté chronique semble être maîtrisée d'une période à une autre et d'un groupe d'âge à un autre. Durant toutes les périodes, les proportions de personnes du troisième âge sont restées les plus importantes dans la trappe à pauvreté et celles des plus jeunes (moins de 30 ans) les plus faibles. Parallèlement, les proportions aux différents âges de la trappe à pauvreté ont été réduites de période en période. Ces efforts pour réduire la pauvreté se sont reflétés par une nette augmentation des proportions de ménages non pauvres aux différents âges des chefs de ménage. Un maintien durable de ces acquis par l'Etat du Sénégal est nécessaire pour éradiquer efficacement la pauvreté.

**Graphique 5 : Transitions dans la pauvreté selon les groupes d'âge (P-P : Trappe à pauvreté, NP-P : Entrées dans la pauvreté, P-NP : Sortie de la pauvreté, NP-NP : Non pauvre pure)**



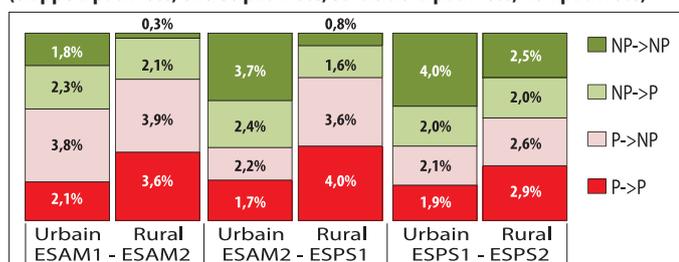
Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

### 3. Transition spatiale de la pauvreté

Les politiques de réduction effectuées par l'Etat du Sénégal ont été, pour la plupart, orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. L'analyse spatiale de la transition de la pauvreté a permis d'évaluer l'impact des efforts entrepris dans cette lutte contre la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Globalement, il est ressorti de cette étude que la trappe à pauvreté est restée plus élevée en milieu rural durant toute la période. Néanmoins, lorsqu'on s'intéresse à l'évolution de cette trappe à pauvreté, on se rend compte que celle-ci a baissé en milieu urbain et en milieu rural depuis 2000. En milieu rural, par exemple, la trappe à pauvreté est passée de 36,3% entre l'ESAM 1 et l'ESAM 2 à 28,9% entre l'ESPS 1 et l'ESPS 2. En milieu urbain, la trappe à pauvreté a baissé de 21% de la population urbaine à 18,7% entre les périodes couvertes par l'ESAM 1-l'ESAM 2 et l'ESPS 1- l'ESPS 2. Par ailleurs, la tendance de la vulnérabilité de la pauvreté, représentée ici par les transitions de pauvre à non-pauvre et non-pauvre à pauvre, s'est renversée depuis la période 1995-2001. En effet, alors qu'elle était évaluée à 61,4% des ménages urbains entre 1995 et 2001, elle est passée à 41,6% entre 2005 et 2011. Pour les ménages ruraux, celle-ci est passée de 60,2% à 46,4% entre les deux périodes. Ces résultats montrent une plus grande vulnérabilité à la pauvreté des ménages du milieu rural. Lorsqu'on s'intéresse à la non-pauvreté des ménages selon le milieu de résidence, l'on se rend compte que des efforts importants ont été effectués pour maintenir les non-pauvres dans leur situation. Celle-ci s'est matérialisée par une augmentation du pourcentage de ménages maintenus dans la non-pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Néanmoins, les efforts semblent plus grands en milieu rural. En effet, entre 1995 et 2001, le pourcentage de ménages ruraux maintenus dans la non-pauvreté n'était que de 3,5% alors qu'entre 2005 et 2011, celui-ci a augmenté jusqu'à 24,7%.

Ces résultats sont conformes à la politique de réduction de la pauvreté du Sénégal qui cherche non seulement à diminuer l'incidence de la pauvreté en milieu rural, mais aussi, à maintenir définitivement les ménages dans la non-pauvreté. Cette politique a été mise en œuvre dans la série des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), dans le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans le bassin arachidier, le programme de renforcement des dynamiques de développement économique et social (PRODES), etc. à travers une démarche participative. L'option actuelle pour la réduction de la pauvreté est fondée sur l'idée selon laquelle le développement local repose sur les populations à la base, sur leur esprit d'initiative et leur capacité à s'autogérer. Cette vision a été prise en compte dans les projets et programmes de développement local, notamment, le programme national de promotion des activités génératrices de revenus ruraux (PNPAGRR), le programme national d'infrastructures rurales (PNIR), le programme d'appui à la décentralisation et au développement local (PADDEL), etc.. Cette vague de programmes matérialise la volonté de l'Etat et des partenaires de réduire considérablement la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Graphique 6 : Transition de la pauvreté selon le milieu de résidence (trappe à pauvreté, entrée pauvreté, sortie de la pauvreté, non pauvre)**



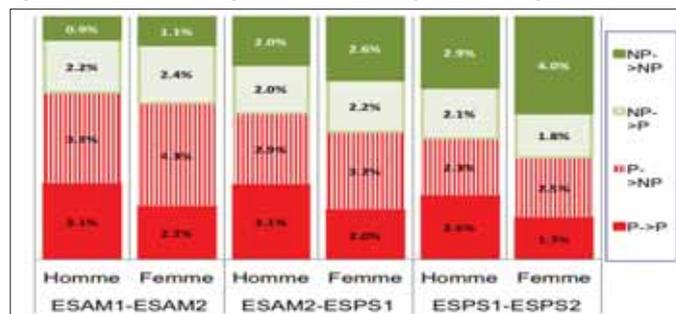
Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

### 4. Transition de la pauvreté et genre

L'étude de la transition de la pauvreté selon le genre est sous-tendue par le souci de répondre aux exigences d'amélioration des conditions d'existence des femmes. L'Etat du Sénégal, avec ses partenaires au développement, a mis en place un ensemble de programme, notamment une stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG), qui intègre la dimension genre dans sa mise en œuvre. Au regard des résultats du graphique 1.2.16, les conditions des femmes semblent avoir été améliorées entre 1995 et 2011.

En effet, la trappe à pauvreté qui, pour rappel, correspond aux ménages n'ayant pas quitté la pauvreté entre deux périodes, a baissé en passant de 21,9%, entre 1995 et 2001, à 17,1% entre 2005 et 2011. A cette baisse s'ajoute une amélioration progressive de la proportion des ménages dirigés par des femmes et maintenus dans la non-pauvreté. De 11,5% entre 1995 et 2001, celle-ci est d'abord passé à 25,8% entre 2001 et 2005 avant de passer à 39,6% durant la période 2005-2011. Cette amélioration des conditions de vie des ménages dirigés par une femme est quand même nuancée par la proportion encore élevée de leur vulnérabilité avec près de 43,1% d'entre eux qui sont vulnérables à la pauvreté. Néanmoins, leurs conditions semblent meilleures lorsqu'on compare ces ménages à ceux dirigés par les hommes.

**Graphique 7 : Transition de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage (trappe à pauvreté, entrée dans la pauvreté, sortie de la pauvreté, non pauvre)**



Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ESPS1 et l'ESPS2

### Conclusion

L'objectif de ce chapitre est de faire une analyse des transitions dans la pauvreté en faisant usage de l'approche développée par Dang et Lanjouw (2013) sur des données de pseudo panel. L'étude a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats remarquables. En effet, en termes d'entrée et sortie de la pauvreté entre 1995 et 2001, on observe que les ménages pauvres ont plus de chance de sortir de la pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural : un ménage pauvre en 1995 au Sénégal a 64 % de chance de sortir de la pauvreté en 2001 lorsqu'il se situe en milieu urbain contre 52% lorsqu'il réside en milieu rural. Par rapport au genre du CM, les ménages dirigés par les femmes sont les plus vulnérables. Entre 1995 et 2001, 43 % des ménages dirigés par les femmes sont sorties de la pauvreté. En revanche, 24 % des ménages dirigés par des femmes ont basculé dans la pauvreté contre 11 % qui sont restés non pauvres entre 1995 et 2001.

De 2001 à 2005, les ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus ont des risques plus élevés de rester dans la pauvreté que les ménages dirigés par les personnes de moins de 35 ans. Plus l'âge du chef de ménage est avancé plus le risque ou la proportion de ménages qui sont restés dans la pauvreté, pendant la période de 2001 et 2005, est élevé. On note ainsi que la chance de sortir de la pauvreté est plus élevée chez les ménages dirigés par les plus jeunes.

De 2005 à 2011, ce sont les chefs de ménage du troisième âge qui sont les plus représentés dans les ménages qui n'ont pas quitté la pauvreté entre 2005 et 2011 avec 35% des effectifs de ce groupe. Quant aux chefs de ménage âgés de moins de 30 ans, ils sont les moins présents dans ce groupe de ménages en occupant près du cinquième (21%) des effectifs n'ayant pas pu sortir de la pauvreté chronique.

Le taux de sortie de la pauvreté suivant le genre du chef de ménage est estimé à 21,4% au niveau des ménages dirigés par des hommes en 2011. Dans la même période, le taux d'entrée en pauvreté des ménages dirigés par les hommes est de 18,7%. La trappe à pauvreté est de 27,7% pour les ménages dirigés par les hommes alors que la stabilité dans la non pauvreté sur la période 2005 à 2011 est de 32,2%. Par ailleurs, l'analyse de la pauvreté générationnelle révèle que les personnes âgées jouent un rôle non négligeable dans la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, autant la transmission des plus jeunes aux vieilles générations peut être importante. En effet, alors que les ménages dirigés par des personnes âgées de moins de 30 ans étaient plus vulnérables durant les périodes 1995-2001 et 2001-2005, la tendance s'est renversée durant la période 2005-2011, car ce sont plutôt les ménages avec des chefs de ménage du troisième âge qui sont désormais les plus vulnérables.

De plus l'analyse de l'évolution de la trappe à pauvreté et de la non pauvreté aux différents âges laisse apparaître des impacts structurels des politiques de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Ainsi, la baisse de la pauvreté chronique semble être maîtrisée d'une période à une autre et d'un groupe d'âge à un autre. Durant toutes les périodes, les proportions de personnes du troisième âge sont restées les plus importantes dans la trappe à pauvreté et celles des plus jeunes les plus faibles.